

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hopital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

198128

**Déclaration de Maladie : N° P19- 0010884**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8985 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUNA MENKOR

Date de naissance : 27.07.71

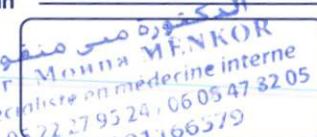
Adresse : Les Dohs - Villa 1 - 3d Abdellah Ben Taleb

Tél. : 06 61 42 94 00

Total des frais engagés : 256,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/02/2024

Nom et prénom du malade : MOUNA MENKOR

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12/02/2024

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12-02-24	256,20

**Docteur Mouna MENKOR**

## *Spécialiste en Médecine Interne*



## الدكتورة منى منقور إختصاصية في الطب الباطني

علم الغدد - داء السكري

## أمراض الروماتيزم - الأمراض الجماعية

أمراض الشيخوخة

رصد صحي شامل

طببة سابقاً بالمستشفى الجامعي بتولوز (فرنسا)

• طبيبة سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد (الدار البيضاء)

عضو بالجمعية المغربية للطب الباطني

• عضو بالجمعية الفرنسية للطب الباطني

- . Ancien Médecin des Hôpitaux de Toulouse (France)
- . Ancien Médecin à l'hôpital Ibn Rochd (Casablanca)
- . Membre de la Société Marocaine de Médecine Interne
- . Membre de la Société Française de Médecine Interne

لا يقبل أي تغيير لتأريخ الفحص

Casablanca, Le : 12/04/2024

MENKOR Kicham

167,cc S2 SAPIDIR 1g sachet

21,ccx2 S2 quis ptt 85

Febre 6 sachet

47,20 S2 quis ptt 75

Tunne dallah S2 quis ptt + J

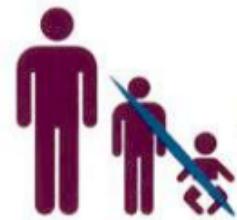
256,20 S2

Dr. Minaa MENKOR  
Spécialiste en médecine interne  
Tel: 05 22 27 95 24 / 06 05 47 32 05  
INPE: 091 66579

# FEBREX®

Adulte

- Rhume
- État Grippeux
- Rhinite Allergique
- Rhinopharyngite



8 Sachets de Granulés



**Pharmed**

Laboratoires Pharmaceutiques



Voie Orale

PHARMED | LOT : 3579  
UT.AV: 10-25  
PPV: 21DH00

# FEBREX®

Adulte

- Rhume
- État Grippal
- Rhinite Allergique
- Rhinopharyngite



8 Sachets de Granulés



**Pharmed**

Laboratoires Pharmaceutiques



Voie Orale

PHARMED | LOT : 5316  
UT.AV: 12-25  
PPV: 21DH00

Sachets



24 x

Powder for oral suspension buvable en sachet

Voie orale  
Oral route

1g mg  
125 mg

- Acide clavulanique  
- Amoxicilline

SAPHIR®

٢٤

سافير

أموكسيسيلين

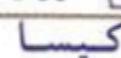
/حمض كلوفيلانيك

125/  
1 غ ملء

عن طريق الفم

مسحوق لتحضير معلق للشرب

24 x



كيسا

للكبار

لـ

مدة

صباح

زوال

مساء



COOPER  
PHARMA

PPV: 167DH00  
PER: 04-26  
LOT: M1176

T<sub>B</sub>

# Trimedat<sup>®</sup>

150 mg

Trimébutine maléate



20 gélules

Voie orale

LOT : 3823  
UT. AV : 09-26  
P.P.V : 47 DH 20

PHARMAY 5